

WEB ARCES

Mode d'emploi

01-12-11



Connexion WEB ARCES

1) Connexion internet :

- Tapez l'adresse du site : www.arces.be
- Cliquez sur « Bienvenue » (uniquement la première fois)



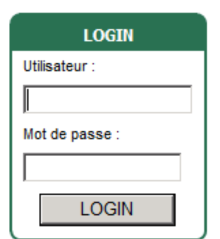
2) Connexion au logiciel ARCES

- Cliquez sur **Accès à la transparence>**

Le logiciel vous demande votre nom d'utilisateur ainsi que votre mot de passe. Ces derniers sont transmis par Arces.

- Indiquez votre nom d'utilisateur et votre mot de passe ensuite cliquez sur LOGIN.



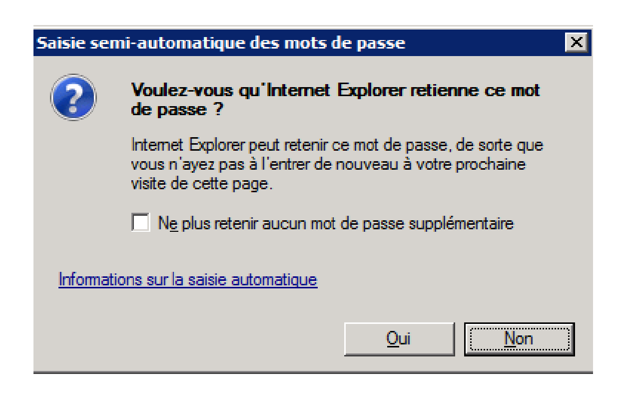


BIENVENUE SUR L'APPLICATION WEB D'ARCES

Si votre compte est bloqué ou si vous avez oublié votre mot de passe, vous devez nous contacter au numéro téléphone :
+32 25 55 11 03



Siège social	ARCES S.A Route des Canons, 3 B - 5000 NAMUR Tél.: +32 81 74 43 44	Siège d'exploitation	N.V. ARCES Desguinlei, 92 B - 2018 ANVERS Tél.: +32 3 259 19 70	CBFA 1400 (A.R. du 11/04/1996) RPM Namur BE 0455.696.397

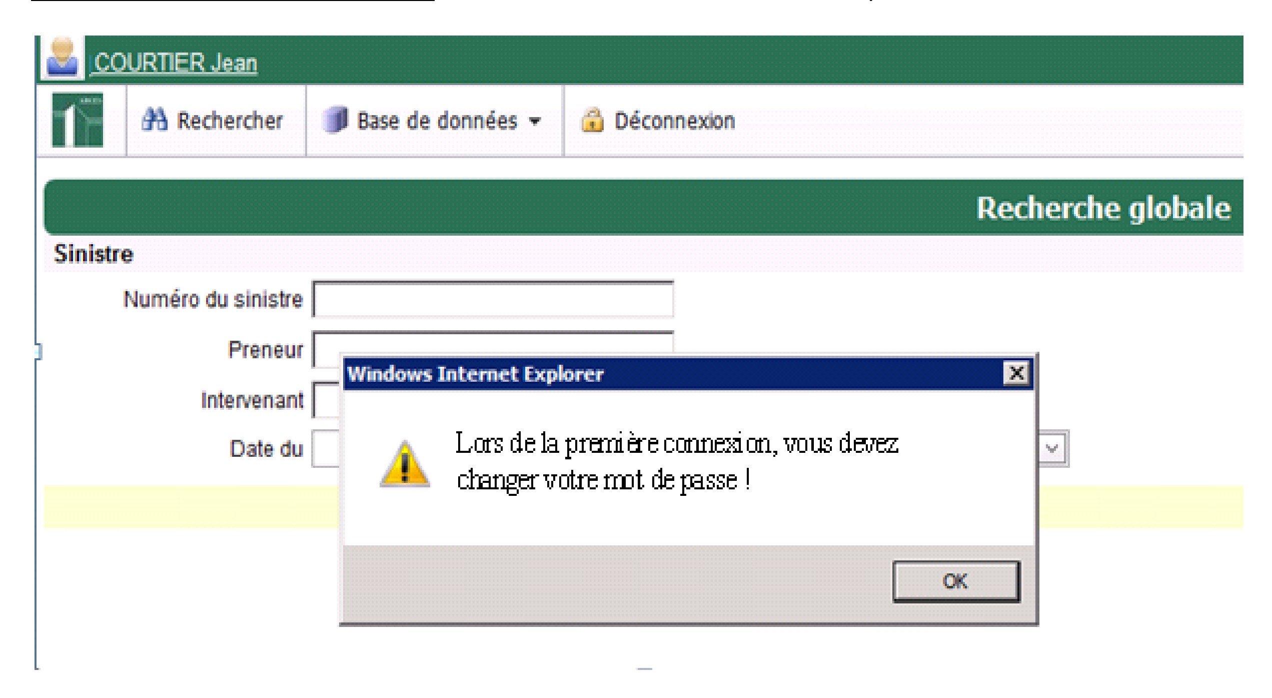


Internet Explorer utilise la fonctionnalité nommée Saisie semi-automatique pour enregistrer les mots de passe et les autres informations que vous saisissez dans les champs des formulaires Web. Il est utile de stocker de telles informations sur votre ordinateur, afin d'accélérer votre vitesse de navigation ou de fournir automatiquement des informations sans que vous ayez à les saisir et à les ressaisir. Attention, l'accessibilité à cette fonction dépend de votre version Internet explorer. **Cette opération doit être réalisée lorsque vous avez changé votre mot de passe comme indiqué ci-après**.

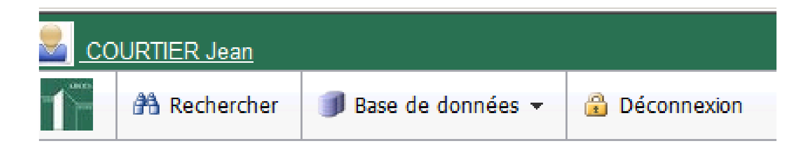
Problème de mot de passe :

Vérifiez, en premier, les majuscules et minuscules. Dans le cas où vous auriez oublié votre mot de passe ou effectué 3 essais erronés, vous devrez contacter la compagnie pour recevoir un nouveau mot de passe ou le faire déverrouiller.

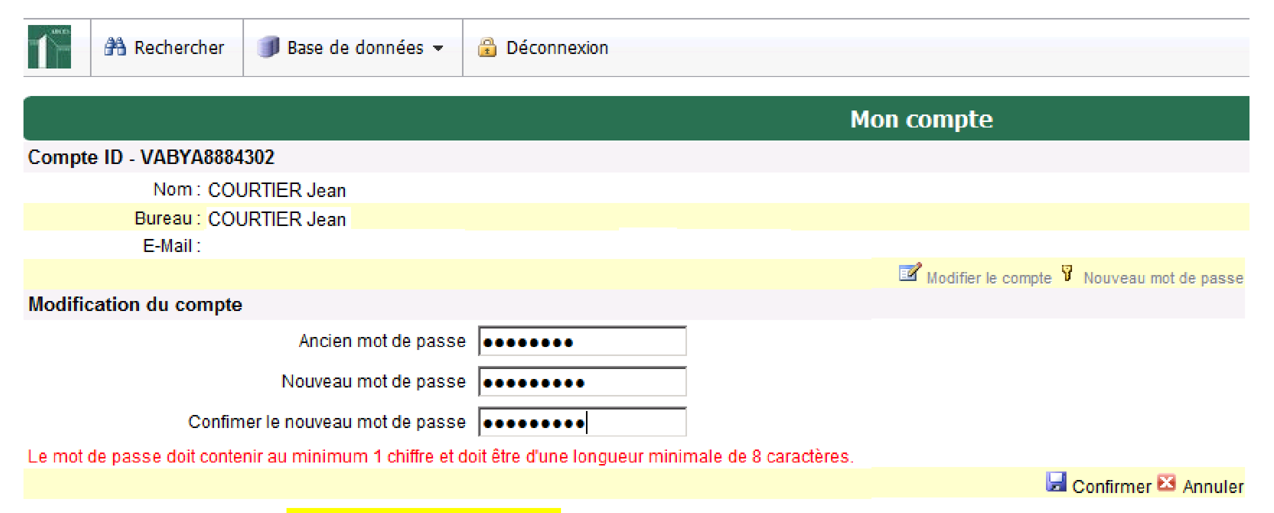
Lors de votre première connexion, vous devrez modifier votre mot de passe.



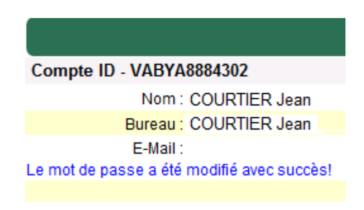
Pour modifier votre mot de passe, il suffit de cliquer sur votre nom. Dans l'exemple « Courtier Jean ».



Indiquez votre ancien mot de passe et le nouveau que vous avez choisi. Attention, le nouveau mot de passe doit comporter au minimum 8 caractères et 1 chiffre (ex. arces123).



NB : en cliquant sur « nouveau mot de passe », vous pouvez le changer à n'importe quel moment. Il suffit de répéter l'opération ci-dessus.



<u>Utilisation du WEB ARCES</u>

1.- La messagerie :

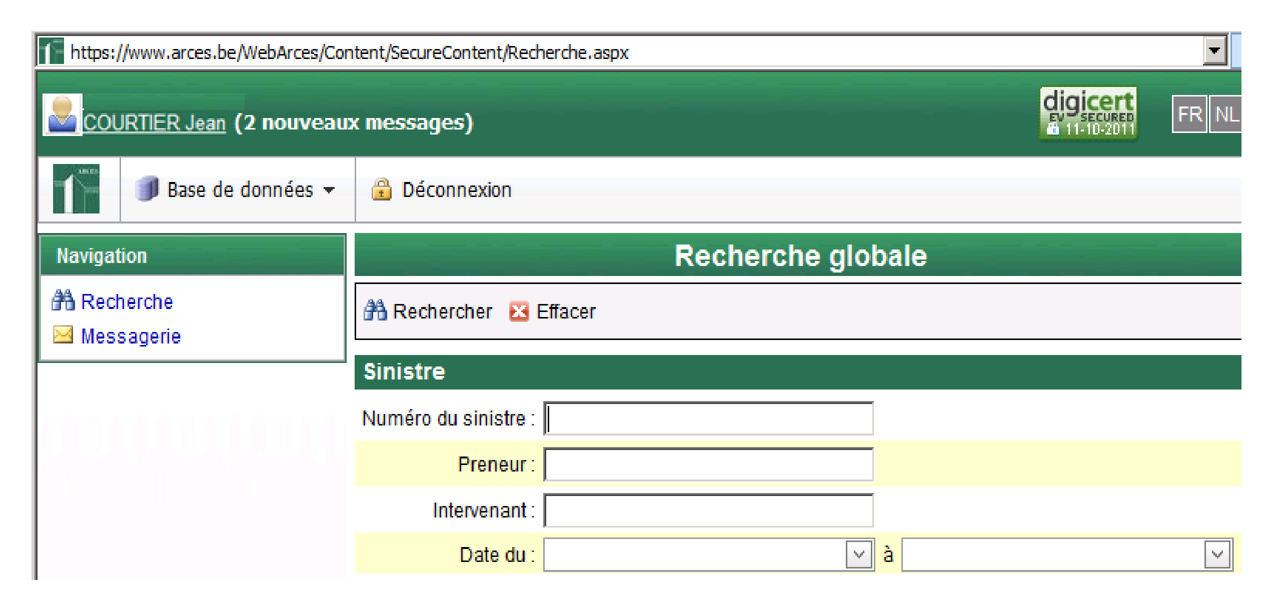
Pour permettre de connaître l'évolution de la gestion des sinistres, ARCES a développé une messagerie interne avec message d'avertissement outlook.

a) <u>Message outlook</u> :

*« Il y a **1** nouveau message concernant vos sinistres protection juridique ARCES dans votre messagerie WebArces. Cliquez sur le lien ci-dessous pour accéder directement à vos messages et visualiser la gestion de vos sinistres* *https://www.arces.be/WebArces/Content/SecureContent/Messagerie.aspx* »

Rappel : la communication de l'adresse email du sinistre est primordiale pour le bon fonctionnement de cette fonction.

b) La messagerie interne :



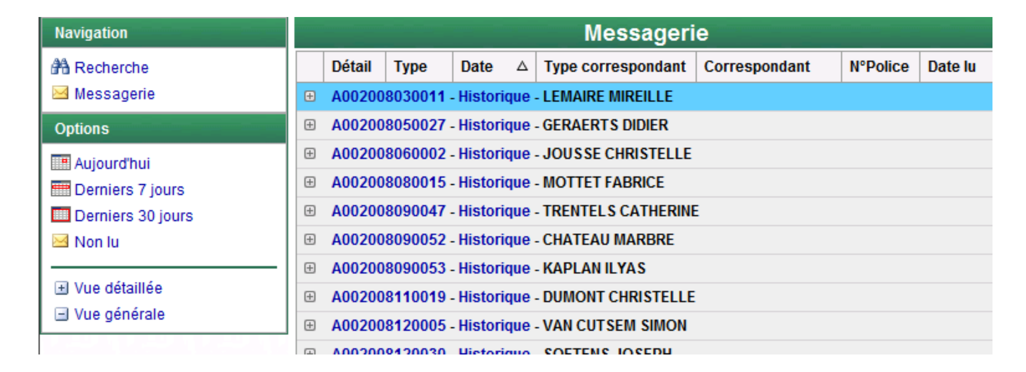
- Accès aux nouveaux messages : clic sur nouveaux messages COURTIER Jean (2 nouveaux messages)
- Accès à la messagerie interne via le volet navigation



Détail	Type	Date	Type correspondant	Correspondant	N°Police	Date lu
A002008030011 - Historique - LEMAIRE MIREILLE						
	inkommende opbellen	03/02/2010 10:46	Verzekerde	MAWAIT GHISLAIN / (36689)	6468939	03/02/2010
A002008050027 - Historique - GERAERTS DIDIER						
	uitgaande document	01/02/2010 16:10	Verzekeringsnemer	GERAERTS DIDIER / (38210)	6454492	03/02/2010
	inkomende document	02/02/2010 09:19	Verzekeringsnemer	GERAERTS DIDIER / (38210)	6454492	
A002008060002 - Historique - JOUSSE CHRISTELLE						
	inkomende document	30/01/2010 10:00	Advocaat verzekerde	VAN OOSTERWIJCK DANIEL / (17720)	6382660	
A002008080015 - Historique - MOTTET FABRICE						
	uitgaande document	02/02/2010 10:45	Maatschap.	AXA BELGIUM / (13847)	6412574	

Le volet option permet :

- d'affiner la visibilité des messages (max 30 jours)
- d'affiner le vue : détaillée = accès aux messages (ci-dessus) – générale = accès aux sinistres (ci-dessous)



Le volet option permet :

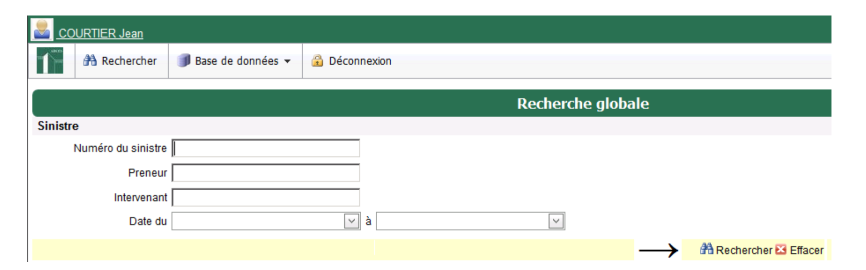
- d'affiner la visibilité des messages (max 30 jours)
- d'affiner le vue : générale ou détaillée.

1.- Les recherches :

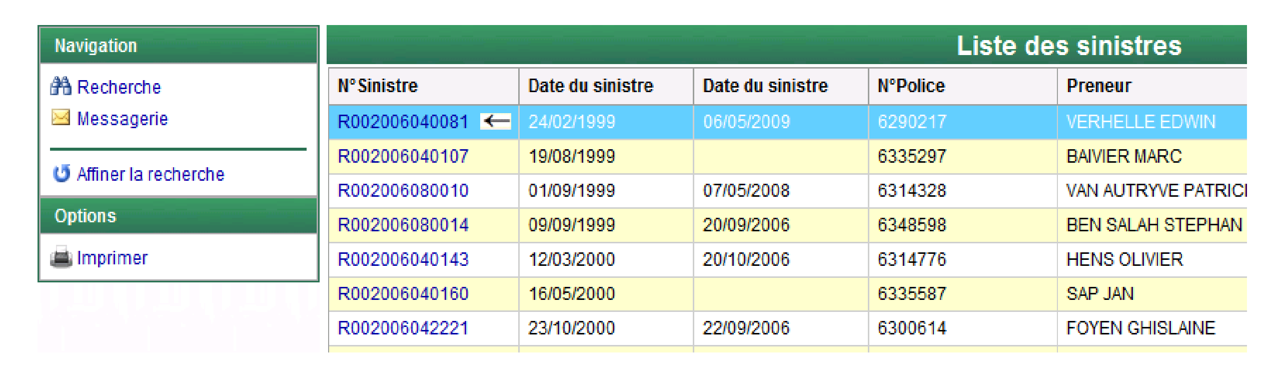
Pour faciliter les recherches, ARCES offre plusieurs possibilités :

a) *Une recherche globale* :

➢ Cliquer sur Rechercher pour avoir accès à la vue d'ensemble des dossiers sinistres



➢ Pour choisir votre dossier, vous cliquez sur <u>le numéro du sinistre</u>

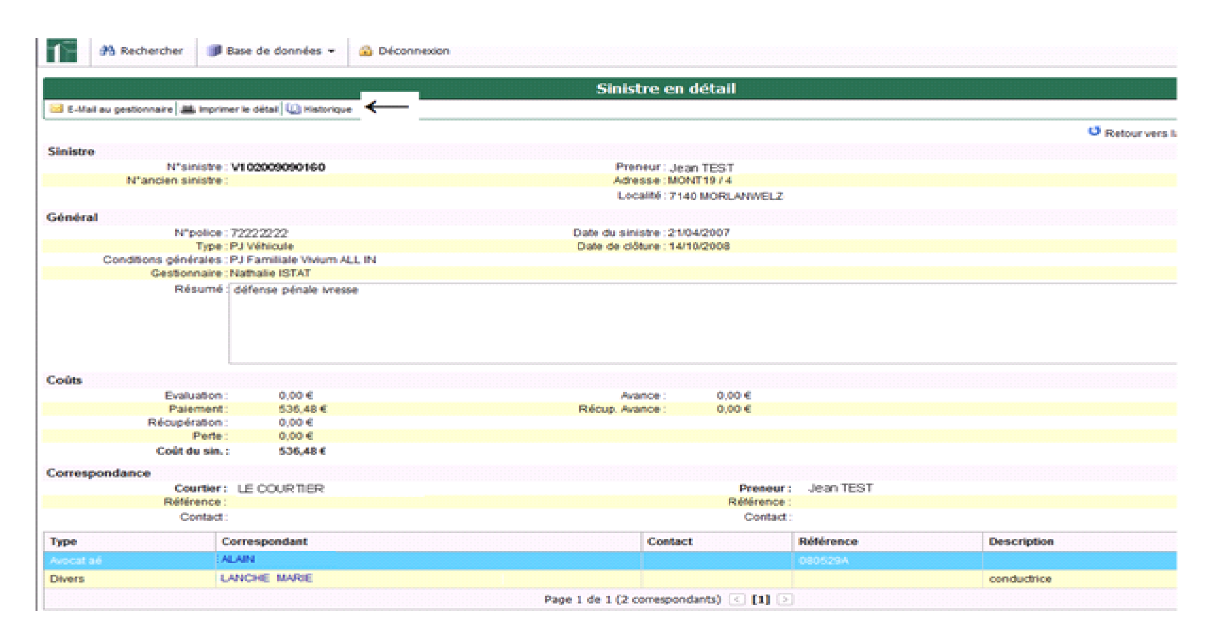


b) *Une recherche affinée* : soit sur le numéro, le nom, les intervenants ou par date. Vous pouvez également combiner plusieurs champs par exemple : nom et date.



2.- La transparence :

a) *Vue générale du dossier sinistre* :



Cette vue vous permet de visualiser le sinistre (N°, gestionnaire, CG, les coûts et les différents correspondants).

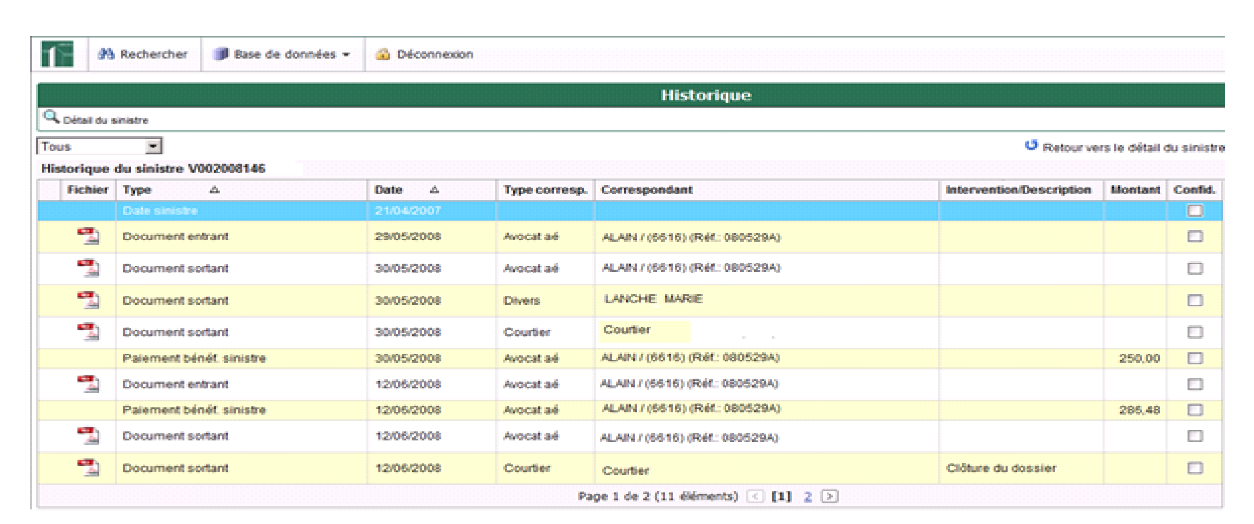
Il est possible :

- D'envoyer un mail au gestionnaire
- D'imprimer le détail
- De visualiser l'historique

b) *Historique* :

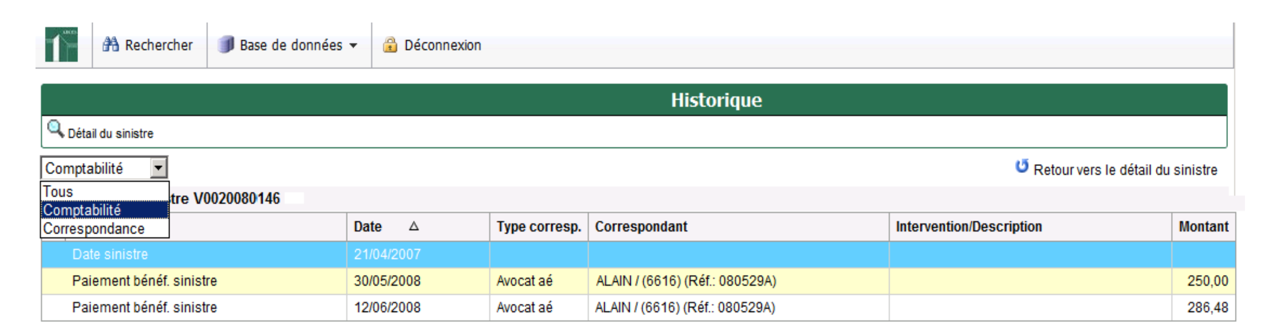
Grâce à l'historique, vous avez la possibilité de visualiser l'ensemble du sinistre, soit les courriers (mail, fax, téléphone…), ainsi que la comptabilité et ce en temps réel 24h/24 = objectif transparence.

Pour visualiser le courrier, il suffit de cliquer sur le ficher PDF. Vous pouvez l'imprimer si vous le souhaitez.



c).- *Les tris* :

- en cliquant dans la barre d'outil soit sur Type, Date,… le logiciel effectue un premier tri alphanumérique
- possibilité de limiter la vue à la comptabilité ou à la correspondance.



****